



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE MARIA-GORETTI

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy  
École primaire Maria-Goretti

### 1. SUJETS STATUTAIRES

#### 1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

À 18 h 36, la présidence vérifie le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Maria-Goretti, tenue le mardi 18 mars 2025, à 18 h 30, à l'école primaire Maria-Goretti, située au 172, rue Guévremont, Sorel-Tracy (Québec) J3P 3K6. À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo St-Amand	■	Madame Mélanie Blain	■
Madame Nancy Leblanc	□	Madame Mélanie Daoust	■
Madame Bianca Robidoux	□	Madame Marie-Hélène Salvat	■
Madame Audrey Comtois	■	Madame Julie Rondeau	■
Monsieur Pascal Cournoyer	□	Madame Brigitte Berger	■
Madame Josianne Nadeau-Lavallée (P.Sub.)	□	Madame Caroline Leroux-Cournoyer	□
Madame Karine Boily, directrice	■		
Madame Christine Cyr, directrice adjointe	■		

**Légende :** **AM** : Absence motivée  
**ANM** : Absence non motivée

C.É.25-03-847

#### 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christine Cyr demande à ce que l'on ajoute un point pour le budget de la cour d'école.  
Il est proposé par Monsieur Hugo St-Amand que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adopté par Madame Marie-Hélène Salvat**  
**C.É.25-03-847**

### 1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- 1.2 Lecture, ajouts et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 14 janvier 2025;
- 1.4 Suivi au procès-verbal du 14 janvier 2025;
- 1.5 Période de questions du public.

### 2. SUJETS DE DÉCISIONS

- 2.1 Approbation de la grille-horaire pour le primaire;
- 2.2 Approbation des règles de vie pour l'année suivante;
- 2.3 Choix du photographe pour l'année suivante;
- 2.4 Consultation sur les critères de sélection de la direction de l'établissement;
- 2.5 Approbation des sorties éducatives qui nécessite un changement;
- 2.6 Adoption des règles de régie interne.

### 3. SUJETS D'INFORMATIONS

- 3.1 Service de traiteur (SDG);
- 3.2 Campagnes de financement 2024-2025;
- 3.3 Photos scolaires;
- 3.4 Information de la présidence;
- 3.5 Information de la direction;
- 3.6 Information des enseignant(es) et du service de garde;

- 3.7 Information du représentant au comité de parents;
- 3.8 Période de questions du public.

**4. VARIA**

**5. Date de la prochaine rencontre**

**6. Levée de l'assemblée**

**1. SUJETS STATUAIRES**

**C.É.25-03-848**

**1.2 Lecture, ajouts et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame Mélanie Blain d'adopter le procès-verbal du 14 janvier 2025.

**Adopté par Madame Nancy Leblanc  
C.É.25-03-848**

**C.É.25-03-849**

**1.3 Lecture, ajouts et adoption du procès-verbal du 14 janvier 2025**

Madame Karine Boily fait la lecture du procès-verbal du 14 janvier 2025.

**Adopté par Madame Mélanie Blain  
C.É.25-03-849**

**1.4 Suivi au procès-verbal du 14 janvier 2025**

Aucun suivi au procès-verbal du 14 janvier 2025.

**1.5 Période de questions du public**

Aucune question du public.

**2. SUJETS DE DÉCISIONS**

**C.É.25-03-850**

**2.1 Approbation de la grille-horaire pour le primaire**

La grille-horaire demeure la même que l'année dernière.

**Approuvé par Madame Mélanie Daoust  
C.É.25-03-850**

**C.É.25-03-851**

**2.2 Approbation des règles de vie pour l'année suivante**

Tel que présenté.

**Approuvé par Audrey Comtois  
C.É.25-03-851**

**C.É.25-03-852**

**2.3 Choix du photographe 2025-2026**

Photo repensée sera notre photographe pour l'année scolaire 2025-2026. La photo scolaire sera le mardi 2 septembre 2025. L'information devra être annoncée dans les documents de la rentrée, car cette date est plus tôt, si l'on compare aux années précédentes.

**Approuvé par Madame Julie Rondeau  
C.É.25-03-852**

**C.É.25-03-853**

**2.4 Consultation sur les critères de sélection de la direction de l'établissement**

Même ajout que l'année précédente, soit : avoir certaines connaissances et de l'expérience au niveau de l'adaptation scolaire et des élèves H.D.A.A.

**Adopté par Madame Mélanie Blain  
C.É.25-03-853**

C.É.25-03-854

## 2.5 Approbation des sorties éducatives qui nécessite un changement d'horaire

- Ninja Factory, 30 mai 2025 ,3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année – entrée : 21,27 \$ - transport : 14,20 \$;
- Fort débrouillard, 30 mai 2025, finissants – entrée : 34,00 \$ - transport : 12,74 \$;
- Centre aquatique Desjardins, juin 2025 (date à confirmer) 2<sup>e</sup> année;
- Funtropolis, 5 juin 2025, 1<sup>re</sup> année + adaptation scolaire – entrée : 21,79 \$ - transport : 14,45 \$
- Laser tag, minigolf Saint-Hyacinthe (SDG), 6 juin 2025 – entrée : 24,14 \$ - transport : 28,89 \$ + frais pédagogique (18,80\$). Si le SDG est en surplus dans ses budgets, il pourrait payer soit frais d'entrée soit autobus pour diminuer le coût chargé aux parents.
- Ferme du bassin, 9 juin 2025, maternelles – entrée : 13,50 \$ - transport : 11,49 \$;
- Ninja Factory, 12 juin 2025, 5<sup>e</sup> année – 13,50\$ autobus + 18,50 +tx (autobus ?)
- Biophare, 28 mars 2025, 6<sup>e</sup> année – gratuit
- Marche autour de l'école avec titulaire lorsque la cour n'est pas accessible.

**Approuvé par Madame Brigitte Berger  
C.É.25-03-854**

C.É.25-03-855

## 2.6 Adoption des règles de régie interne

Tel que présenté.

**Adopté par Madame Mélanie Daoust  
C.É.25-03-855**

### **3. SUJETS D'INFORMATIONS**

#### **3.1 Campagne de financement 2024-2025**

Il y aura un suivi à faire avec Madame Marie-Renée Sheridan, enseignante en musique, car la campagne de financement ne semble pas avoir rapporté autant que prévu. Cependant, celle-ci a eu lieu en même temps que la grève postale. L'année prochaine, il faudrait l'annoncer aux parents dès le début de l'année.

#### **3.2 Information de la présidence**

Aucune information à partager de la présidence.

#### **3.3 Information de la direction**

- Fondation Desjardins : nous avons reçu un don d'un montant de 3 000 \$ pour la bibliothèque;
- Fondation Bob Bissonnette : Madame Marie-Renée a reçu un don d'un montant de 1 000 \$ pour des instruments de musique;
- Pompons : relations harmonieuses;
- Semaine de la violence : il s'agit d'un enjeu de société;
- Nouveau travailleur social, présent à l'école 2 jours par semaine : Monsieur Jean-François Blais.

#### **3.4 Information des enseignants(es) et du service de garde**

- Carnaval : super belle journée !
- Cette semaine et dans deux semaines : Justice alternative vient visiter les élèves de 5<sup>e</sup> année pour discuter des conflits, de l'intimidation, etc. Ils reviendront éventuellement pour rencontrer les élèves de 6<sup>e</sup> année.
- Il manque présentement une éducatrice qui fait seulement les midis. Une éducatrice quittera en mai, donc il en manquera une de plus.

#### **3.5 Information du représentant au comité de parents**

La représentante au comité de parents est absente.

#### **3.6 Période de questions du public**

Aucune question du public.

C.É.25-03-856

### **4. Varia**

Ajout d'un sujet de décision, les 43 976,00 \$ des fonds à destination spéciale (levée de fonds générale) seront transférés pour la cour d'école.

**Adopté à l'unanimité  
C.É.25-03-856**

### **5. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le mardi 3 juin 2025, à 18 h 30.

C.É.25-03-857

### **6. Levée de l'assemblée**

Madame Karine Boily propose la levée de l'assemblée à 19 h 20.

**Adopté par Madame Mélanie Blain  
C.É.25-03-857**

---

La présidence

---

La direction